REAMENAGEMENT DES LOCAUX
MSP des PIERRES PLANTEES Bât 111

6 rue des Pierres Plantées
69001 LYON

MAITRISE D'OUVRAGE

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95 Bd Pinel - BP 30039
69678 BRON CEDEX

MAITRISE D'ŒUVRE

B.E.T. fluides & économiste

MGPLUS
73 Cours Albert Thomas
69003 LYON
Tel : 04.72.33.25.59

ARCHITECTE

AXE ARCHITECTURE
69 Bd des Canuts
69004 LYON
Tel : 04.78.39.26.26

DCE

CCTP LOT 03

MENUISERIE - METALLERIE

Août 2026
Affaire n° 252442
Indice 3

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU PROJET 4
1.1 OBJET DE PRESENT LOT 4
1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX 4
1.3 LISTE DES INTERVENANTS 4
1.4 CONTRAINTES PROPRE A L'OPERATION 5
1.4.1 RISQUE AMIANTE ET PLOMB 5
1.4.2 IMMEUBLE INOCCUPE 5
1.5 LIMITE DES PRESTATIONS 5
1.6 CONTENU DU PRIX GLOBAL 6
2 PRESCRIPTIONS GENERALES 7
2.1 DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS 7
2.2 ORGANISATION DE CHANTIER 7
2.3 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE 7
2.4 ECHANTILLONS - PROTOTYPES 8
2.5 SPECIFICATIONS PARTICULIERES AUX TRAVAUX DANS EXISTANTS 8
2.5.1 RECONNAISSANCE DES EXISTANTS 8
2.5.2 PROTECTION ET SAUVEGARDE DES EXISTANTS 8
2.5.3 ORGANISATION DES INTERVENTIONS EN LOCAUX OCCUPES 9
2.5.4 NETTOYAGES 9
2.5.5 DIMENSIONS DES OUVRAGES A REMPLACER 10
2.5.6 TRAVAUX DE DEPOSE ET DE DEMOLITION 10
2.6 INSTALLATION COMMUNE DE CHANTIER 10
2.7 GESTION DES DECHETS 10
2.8 DOCUMENTS DES OUVRAGES EXECUTES 11
3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX 12
3.1 MENUISERIE 12
3.1.1 BLOCS-PORTES BOIS 12
3.1.1.1 Bloc-porte 1 vantail 63x204cm - Placard 13
3.1.1.2 Bloc-porte 1 vantail 83x204cm – EI30 - Rangement 13
3.1.1.3 Bloc-porte 1 vantail 83x204cm –Vestiaire 14
3.1.1.4 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm – Bureaux 15
3.1.1.5 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm - vernis mat – Bureau 1 R+2 15
3.1.1.6 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm –Sanitaire PMR 16
3.1.1.7 Bloc-porte 1 vantail 102x204cm 16
3.1.1.8 Bloc-porte 2 vantaux de 93+30 x 204 cm 17
3.1.2 CHASSIS FIXES EN BOIS 17
3.1.2.1 Châssis fixe de 100 x 210 cm ht 18
3.1.2.2 Châssis fixe de 200 x 100 cm ht 18
3.1.3 ACCESSIBILITE ESCALIER 18
3.1.3.1 Remplacement des mains courantes tube acier laqué Ø 40 mm 18
3.1.3.2 Dalle podotactile inox 19
3.1.3.3 Contre marche contrastée aluminium 19

3.1.3.4 Bande antidérapante sur nez de marche 19
3.1.4 DIVERS 20
3.1.4.1 Trappes de visites des gaines techniques EI 30 20
3.1.4.2 Remplacement de trappe d'accès aux combles isolée EI 30 20
3.1.4.3 Plinthe sapin 70x10mm 21
3.1.4.4 Cimaise bois 21
3.1.4.5 Echelle aluminium avec socle type cravate 22
3.1.4.6 Panneaux acoustiques muraux 22
3.1.4.7 Lisses à patères 22
3.1.4.8 Remplacement ferme porte 23
3.1.4.9 Store vénitien intérieur 23
3.1.4.10 Vitrophanie sur vitrage existant 24
3.1.4.11 Habillage bois en embrasure de porte 24
3.1.4.12 Etagères seules (stockage) 24
3.1.4.13 Remplacement étagères (placard) 25
3.1.4.14 Remplacement garniture porte pour béquille PMR 25
3.1.5 SIGNALETIQUE 26
3.1.5.1 Plaque signalétique sur portes 12x21cm 26
3.1.5.2 Plaque signalétique avec porte étiquette 24x42cm 26
3.1.5.3 Panneau signalétique 45x100cm 26
3.1.5.4 Plaque signalétique de sortie 15x40cm 27
3.1.5.5 Marquage au sol « empreintes de pas » 27
3.2 METALLERIE 28
3.2.1 ENSEMBLE PORTES ET CHASSIS EN PIED D'IMMEUBLES 28
3.2.1.1 Dépose ensemble existant 29
3.2.1.2 Ensemble vitré à 2 vantaux+ fixes + imposte : 303x310 cmht 30
3.2.2 DIVERS 31
3.2.2.1 Caisson d'habillage acoustique et porte à ventelles des groupes CLIM 31
3.2.2.2 Boîte aux lettres extérieur anti-vandale à double entrée 32

1 PRESENTATION DU PROJET

Le présent document a pour objet de définir les travaux nécessaires à la rénovation du bâtiment MSP situé 6 rue Pierre Plantées à LYON 69001 appartenant au Centre Hospitalier le Vinatier.

Les travaux consistent, en base, à :

- Réaménagement des locaux
- Remplacement de la ventilation des locaux par mise en place d'une ventilation double-flux
- Mise en place d'une climatisation des locaux
- Remplacement des radiateurs électriques dans les locaux à occupation
- Remplacement des éclairages des locaux

Liste non exhaustive

Visite des lieux avant remise des offres : se référer au règlement de consultation.

Liste des lots :

- Lot 01 Maçonnerie – Charpente
- Lot 02 Plâtrerie Peinture - Sol souple - Faïences
- Lot 03 Menuiserie - Métallerie
- Lot 04 CVC
- Lot 05 Electricité

1.1 OBJET DE PRESENT LOT

Le présent document a pour objet la description des travaux à réaliser au titre du lot 03"Menuiserie-Métallerie".

1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Voir sommaire : chapitre 3

1.3 LISTE DES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage	**CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER** 95 Bd Pinel - BP 30039 69678 BRON CEDEX
Architecte	**AXE ARCHITECTURE** 69 Bd des Canuts 69004 LYON Tel : 04.78.39.26.26

Bureau d'Études Fluides **MG PLUS**
73 Cours Albert Thomas
69003 Lyon 03
Tél. 04 72 33 25 59

Bureau d'Études Économie de la construction
MG PLUS
73 Cours Albert Thomas
6903 Lyon 03
Tél. 04 72 33 25 59

Coordonnateur SPS et Contrôleur Technique
Bureau VERITAS
Le Racing Park 4 chemin du Tronchon 69410
CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél 07 86 07 16 53

1.4 CONTRAINTES PROPRE A L'OPERATION

1.4.1 RISQUE AMIANTE ET PLOMB

REPERAGE AVANT TRAVAUX:
Un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et du plomb avant réalisation des travaux ont été réalisé par AC Environnement à la charge du Maître d'ouvrage. Le rapport de ces études est annexé au présent dossier de consultation.

L'entreprise devra se conformer aux conclusions de ce rapport. Ce rapport fait partie des pièces contractuelles du marché.

1.4.2 IMMEUBLE INOCCUPE

L'immeuble sera inoccupé durant l'exécution des travaux.

1.5 LIMITE DES PRESTATIONS

Sauf dispositions contraires stipulées plus loin, sont normalement incluses dans les travaux de menuiserie les prestations suivantes :

- Les études, les dessins d'exécution, de fabrication et de détail des ouvrages énumérés plus loin.
- La fourniture de tous les matériaux entrant dans la composition des menuiseries les traitements de préservation et les protections imposées au

descriptif, la fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, la pose et la fixation définitives des menuiseries.
- Les filets et agrès de protection.
- Les échafaudages et moyens de levage éventuels, y compris leur pose, dépose et enlèvement.
- D'une manière générale tous les menus travaux de sa profession, ainsi que les fournitures nécessaires à leur parfait et complet achèvement.
- Les mises en jeux, réglages et ajustages. L'enlèvement des protections provisoires des ouvrages.
- Les protections provisoires et toutes les dispositions nécessaires pour livrer les ouvrages de serrurerie en bon état au jour de la réception.
- La coordination dès le début du chantier avec les autres entreprises dont les travaux seront en rapport à un titre quelconque avec les ouvrages de serrurerie.
- La réception avant démarrage des travaux de menuiserie de tous les ouvrages effectués au préalable par des tiers, mais en relation avec la menuiserie à venir.
- La production des documents justifiant certaines caractéristiques d'ouvrages ou d'éléments d'ouvrages, du point de vue mécanique, étanchéité, réaction ou résistance au feu, etc. et qui sont mentionnés plus loin. Ces certificats ou procès-verbaux d'essais doivent émaner d'un laboratoire agréé.

1.6 CONTENU DU PRIX GLOBAL

Le prix remis par l'entrepreneur est un prix global et forfaitaire, il est bien entendu que seront compris dans le prix forfaitaire, non seulement tous les travaux indiqués aux plans, coupes et élévations, tant aux dossiers fournis par le Maître d'œuvre que ceux fournis par les soumissionnaires et décrits ou non dans les devis et notices, mais aussi ceux qui seront implicitement nécessaires au parfait achèvement de la construction suivant toutes les règles de l'art.
L'entrepreneur, par le fait même de soumissionner, d'étant rendu compte des travaux à effectuer, de leur importance et de leur nature, reconnaît qu'il à suppléé par ses connaissances professionnelles dans sa spécialité aux détails qui pourraient être omis dans les différentes pièces du dossier.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les quantités, et ne pourra invoquer aucun supplément pour erreur ou omission. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de diminuer certaines prestations, sans que l'entrepreneur ne puisse prétendre à une indemnité du fait de la modification même importante du montant du marché.
En conséquence, les entrepreneurs sont invités à prendre en compte tous les aléas signalés, à avertir le maître d'œuvre en cas d'imprécision ou omission pouvant entraîner une incidence financière quelconque et ce, avant la remise des offres.

2 PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1 DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS

L'Entrepreneur doit se soumettre aussi bien pour la qualité des matériaux et matériels que pour les modes d'exécution des travaux aux documents d'ordre général parus à la date de signature du Marché, notamment :
✓Normes françaises (N.F.)
✓Documents techniques unifiés (D.T.U.)
✓Document de la réglementation publique : décrets ; arrêtés, circulaires…
✓Avis techniques, agréments et publications du C.S.T.B.
✓Prescriptions techniques des fabricants
Les matériaux et procédés nouveaux seront obligatoirement agréés par le C.S.T.B., sauf dérogation dans le présent C.C.T.P. ou accord spécial du Maître d'Ouvrage ou de son représentant.
Les dessins du projet.
Les ordres de services, dessins de détails et indications données sur le chantier par le maître d'œuvre.

2.2 ORGANISATION DE CHANTIER

L'Entrepreneur du présent lot établira à ses frais et sous son entière responsabilité les échafaudages et engins de toute nature, nécessaire à l'exécution complète des travaux. Seront compris dans son prix tous les frais de transport, démontage triage et locations nécessaires.
L'organisation particulière de chantier comprendra :
✓La signalisation et la protection du chantier pour la sécurité des personnes et des biens.
✓La fourniture à pied d'œuvre, la pose des ouvrages
✓ Le nettoyage soigné des locaux et abords, l'évacuation des gravois à la décharge publique après intervention et en fin de journée pour les interventions durant plusieurs jours.

En cas de carence de l'Entrepreneur pour le nettoyage et l'évacuation, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de faire appel à une Entreprise spécialisée, aux frais et dépens de l'entreprise défaillante.

2.3 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

L'Entrepreneur est tenu de laisser ses ouvrages dans un état tel que les corps d'état qui lui succèdent puissent exécuter leurs travaux sans sujétion supplémentaire.
L'Entrepreneur est tenu de faire réceptionner ses ouvrages par les divers corps d'état qui lui succèdent en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant, et/ou du Maitre d'Œuvre.

Le début des travaux sans cette réception implique l'acceptation pure et simple des ouvrages et supports dans leur état actuel.
Aucun supplément ne sera accordé pour méconnaissance des caractéristiques des lieux et des éventuelles difficultés d'accès ou de mise en œuvre.
L'Entrepreneur prendra toutes dispositions pour qu'aucun dommage ne soit causé aux câbles, canalisations ou conduits de toutes sortes existants.
L'Entrepreneur devra la protection des ouvrages jusqu'à la réception.

2.4 ECHANTILLONS - PROTOTYPES

Avant signature des marchés, l'Entrepreneur retenu, présentera au Maître d'Ouvrage et à ses représentants, les différents matériaux et matériels avec leur documentation technique.
L'Entrepreneur ne sera pas autorisé à changer les matériaux et matériels prévus au C.C.T.P. sans l'accord du Maître d'Ouvrage.
Avant réception définitive, l'Entrepreneur posera des prototypes complets de chaque type d'ouvrage.

2.5 SPECIFICATIONS PARTICULIERES AUX TRAVAUX DANS EXISTANTS

2.5.1 RECONNAISSANCE DES EXISTANTS

Les entrepreneurs sont contractuellement réputés avoir, avant remise de leur offre, procédé sur le site à la reconnaissance des existants.

Cette reconnaissance à effectuer portera notamment sur les points suivants sans que cette énumération soit limitative :

- la nature et l'état des revêtements de sols et de murs existants ;
- la nature des supports des revêtements de sols et de murs à remplacer ;
- l'état et la flexibilité des planchers.

Les offres des entreprises seront donc contractuellement réputées tenir compte de toutes les constatations faites lors de cette reconnaissance, et comprendre explicitement ou implicitement tous les travaux accessoires et autres nécessaires.

Les entrepreneurs pourront lors de cette reconnaissance effectuer tous les essais sur existants qu'ils jugeront utiles.

2.5.2 PROTECTION ET SAUVEGARDE DES EXISTANTS

L'entrepreneur devra prendre toutes dispositions utiles et toutes précautions pour ne causer, lors de l'exécution de ses travaux, aucune détérioration, si minime soit-elle, aux existants.

Il sera seul juge des dispositions à prendre à cet effet, des protections à mettre en place, etc.

Les travaux seront à réaliser en site occupé, et des dispositions particulières seront à prendre de ce fait par l'entrepreneur :

- pour garantir la sécurité des occupants ;
- pour protéger les existants.

Devront particulièrement être protégés dans les locaux non touchés par les travaux mais servant de passage : les revêtements de sols; le cas échéant, ces revêtements devront être totalement recouverts.
Lors des travaux de démolition ou autres dégageant des poussières, l'entrepreneur aura à prendre toutes mesures pour éviter la propagation de ces poussières, par mise en place d'écrans en bâche, film vinyle, etc., et par emploi d'aspirateurs, si nécessaire.

Le maître d'œuvre se réserve toutefois le droit, si les dispositions prises lui semblent insuffisantes, d'imposer à l'entrepreneur de prendre des mesures de protection complémentaires.

Faute par l'entrepreneur de se conformer aux prescriptions du présent article, il en subira toutes les conséquences.

2.5.3 ORGANISATION DES INTERVENTIONS EN LOCAUX OCCUPES

Après autorisation du maître d'ouvrage, l'entrepreneur fera son affaire de l'organisation de ses interventions en fonction des disponibilités des occupants. Il prendra contact directement avec les occupants pour définir avec eux les dates et heures d'intervention.

Il remettra au maître d'ouvrage et maître d'œuvre le calendrier détaillé envisagé pour ces interventions.

Chaque logement fera l'objet d'une réception avec production de quitus signés à remettre par le titulaire du présent lot.

2.5.4 NETTOYAGES

L'entreprise devra le nettoyage et l'évacuation des gravois provenant de la mise œuvre de ces ouvrages.

Il en sera de même pour tous les emballages provenant des ouvrages mis en œuvre sur le chantier ; ces derniers seront immédiatement chargés et évacués par l'entreprise concernée sans possibilité de stockage transitoire dans un lieu quelconque du site.

Ce nettoyage sera réalisé à l'avancement des travaux, par zone, niveaux ou locaux selon le cas, ou sur simple demande du maître d'œuvre.

L'entreprise devra la protection de ces ouvrages jusqu'à la réception des travaux, elle s'assurera de leur parfait état de propreté pour la réception des ouvrages ; le cas échéant, il en assurera le nettoyage final.

En cas de non-respect de cette clause de nettoyage, le maître d'œuvre a la possibilité, aux frais de l'entreprise défaillante, de commander ce nettoyage auprès d'une entreprise spécialisée, dans les délais qui lui seront imposés.

2.5.5 DIMENSIONS DES OUVRAGES A REMPLACER

L'entrepreneur procédera sous sa seule responsabilité à la totalité des levées de cotes qui lui seront nécessaires pour le remplacement des menuiseries.

2.5.6 TRAVAUX DE DEPOSE ET DE DEMOLITION

Les travaux de dépose et de démolition devront toujours être réalisés avec le plus grand soin pour éviter toutes dégradations aux ouvrages contigus conservés.
Ces travaux comprendront tous travaux accessoires et annexes nécessaires tels que descellements, démontage de pattes et autres accessoires de fixation.
Les travaux comprendront également la dépose des couvre-joints et habillage afférents aux ouvrages à déposer.
Les éléments existants conservés qui se verraient détériorés par les travaux de démolition seront remplacés, et ce à la charge de l'entrepreneur.

2.6 INSTALLATION COMMUNE DE CHANTIER

L'installation commune de chantier est à la charge du lot 02 Plâtrerie Peinture

L'installation de chantier propre au présent lot est à la charge du titulaire du présent lot et devra être intégré aux prix de la D.P.G.F.

2.7 GESTION DES DECHETS

Les opérations à réaliser pour la gestion des déchets comprennent :

- La gestion et organisation du tri et stockage sur site des déchets
- L'évacuation des déchets ;
- La valorisation des déchets ou l'élimination ;
- La remise au Maître d'Ouvrage de l'ensemble des données quantitatives et qualitative liées à la gestion des déchets.

La collecte, le tri et le stockage des déchets seront organisés par le titulaire sur le site de manière à :

- Optimiser la gestion différenciée des déchets ;
- Respecter la santé et la sécurité du personnel de chantier ;

- Éviter les nuisances et les pollutions (bruit, poussière, pollution du sol et de l'eau) ;
- Respecter la réglementation en matière de stockage et de conditionnement des déchets.

2.8 DOCUMENTS DES OUVRAGES EXECUTES

Ils devront être établis par l'entreprise conformément aux CCTC et CCAP.
nombre de DOE à remettre :
- 1 exemplaire numérique
- 1 exemplaire papier

La réception définitive ne sera prononcée que lorsque les DOE seront fournis

3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX

Toutes les dimensions sont données hors tout, pour indication, et devront être vérifiées sur place avant exécution.

3.1 MENUISERIE

3.1.1 BLOCS-PORTES BOIS

Fourniture et pose de blocs-portes parties compris pose ajustage de la porte et tous accessoires de mise en œuvre.

Description générale pour la totalité des blocs-portes décrits au présent article.

Huisserie métallique,
- huisserie métallique finition à peindre par le titulaire du lot "Peinture - Revêtements muraux"
- section à adapter selon épaisseur des cloisons ou des murs béton,
- habillage bois périphérique sur les 2 faces

Porte :
- porte à âme pleine d'épaisseur 40 mm
- finition lisse : à peindre par le titulaire du lot "Platrerie Peinture"

Quincaillerie et accessoires
Paumelles :
- 3 paumelles par vantail, hauteur 110 mm

Béquilles :
- De chaque côté: ensemble comprenant béquille et grande plaque type Normbau ou équivalent, finition inox

Butées de porte :
- butée de porte à fixer en plinthe avec corps cylindrique en inox poli et butoir en caoutchouc, fixation invisible, (modèle à soumettre à l'approbation de l'Architecte)

Serrure :
- serrure à mortaiser, coffre en acier 15/10^{e}, type de coffre stipulé dans les articles propres à chaque porte

Ferme-porte :
- Ferme-porte hydraulique à technologie pignon et crémaillère, monté en applique, avec bras à glissière, vis de réglage protégées par un capot. Force effective avec bras en fin de fermeture, réglable en continu par vis. Freinage

hydraulique à l'ouverture réglable en continu par valve, débrayable et proportionné à la violence de l'ouverture de la porte.

Marque : DORMA, GEZE, ou équivalent

Les fermes-portes seront conformes à la norme N.F. EN 1154.

Barre de seuil :

- Barre de seuil aluminium en recouvrement des jonctions de sol

Classement acoustique : toute les portes à âme pleine auront un indice Ra>30dB sauf indications précisées dans la prestation

Classement incendie : tous le blocs portes seront pareflamme 1/2h (E30) avec procès-verbal sauf indications précisées dans la prestation

3.1.1.1 Bloc-porte 1 vantail 63x204cm - Placard

- vantail : 63 x 204 cm
- huisserie : métallique dans cloison,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: cylindre européen avec 5 clés sur organigramme
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- Acoustique : sans objet
- finition : prêt à peindre

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Placard Accueil
R+1 :
Sans objet
R+2 :
Sans objet
R+3 :
Sans objet
Prix :

- *à l'unité (1U)*

3.1.1.2 Bloc-porte 1 vantail 83x204cm – EI30 - Rangement

- vantail : 83 x 204 cm
- huisserie : métallique dans cloison,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: cylindre européen avec 5 clés sur organigramme
- ferme porte : oui
- butée de porte : 1

- barre de seuil : 1
- acoustique : sans objet
- résistance au feu : EI 30 avec procès verbal du CSTB
- finition : prêt à peindre
- autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht - 2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sans objet
R+1 :
Sans objet
R+2 :
Stockage
Rangement
R+3 :
Rangement

Prix :
- *à l'unité (3U)*

3.1.1.3 Bloc-porte 1 vantail 83x204cm –Vestiaire

- vantail : 83 x 204 cm
- huisserie : métallique dans cloison,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: bec-de-cane à condamnation / décondamnation avec système de déverrouillage extérieur
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- acoustique : Ra>30dB
- finition : prêt à peindre
- autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht - 2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sans objet
R+1 :
Sans objet
R+2 :
Sans objet
R+3 :
Vestiaire H
Prix :
- *à l'unité (1U)*

3.1.1.4 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm – Bureaux

- vantail : 93 x 204 cm
- huisserie : métallique dans cloison,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- PMR : poignée rallongée dans certains locaux
- serrure: cylindre européen avec 5 clés sur organigramme, bouton moleté
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- acoustique : Ra>30dB
- finition : prêt à peindre
- autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht - 2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sans objet
R+1 :
Bureau n°02
R+2 :
Bureau n°02 - PMR
Bureau n°03
Bureau n°04
Bureau n°06
Bureau n°08
R+3 :
Sans objet
Prix :
- *à l'unité (6U)*
- *complément pour poignée rallongée à l'unité*

3.1.1.5 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm - vernis mat – Bureau 1 R+2

- vantail : 93 x 204 cm
- huisserie : bois hêtre abouté dans cloison + accouplement avec le châssis fixe
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: cylindre européen avec 5 clés sur organigramme, bouton moleté
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- acoustique : Ra>30dB
- finition : vernis mat
- autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht - 2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
R+2 :
Bureau n°01
Prix :
- *à l'unité (1U)*

3.1.1.6 Bloc-porte 1 vantail 93x204cm –Sanitaire PMR

- vantail : 93 x 204 cm
- huisserie : métallique dans cloison,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: bec-de-cane à condamnation / décondamnation avec système de déverrouillage extérieur
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- acoustique : Ra>30dB
- finition : prêt à peindre
- autre : barre de tirage PMR et autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht-2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sanitaire Public
R+1 :
Sans objet
R+2 :
Sans objet
R+3 :
Sans objet
Prix :
- *à l'unité (1U)*

3.1.1.7 Bloc-porte 1 vantail 102x204cm

- vantail : 102 x 204 cm
- huisserie : métallique dans mur béton,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure: cylindre européen avec 5 clés sur organigramme, bouton moleté
- ferme porte : non
- butée de porte : 1
- barre de seuil : 1
- acoustique : Ra>30dB
- finition : prêt à peindre
- autre : barre de tirage PMR et autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht-2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sans objet
R+1 :
Sans objet
R+2 :

Bureau n°07
R+3 :
Sans objet
Prix :
- *à l'unité (1U)*

3.1.1.8 Bloc-porte 2 vantaux de 93+30 x 204 cm

- vantaux : 93+30 x 204 cm
- huisserie : métallique dans mur béton,
- garniture : plaque et béquille de chaque côté
- serrure bec de canne : cylindre européen avec 5 clés sur organigramme
- crémone pompier à levier sur le semi fixe
- butée de porte : 2
- ferme porte : 1
- barre de seuil : 1
- finition : prêt à peindre
- autre : barre de tirage PMR et autre : protection PVC bas de porte sur 120cmht-2faces

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Sans objet
R+1 :
Sans objet
R+2 :
Salle d'attente
R+3 :
Sans objet
Prix :
- *à l'unité (1U)*

3.1.2 CHASSIS FIXES EN BOIS

Description générale pour la totalité des châssis fixes décrits au présent article.

- bâtis en bois hêtre abouté assemblé avec feuillure à verre, avec montants et traverses,
- parecloses en bois.
- compris liteaux de protection des arêtes et dépose après coup.
- double vitrage clair feuilleté 44.2, épaisseur suivant surface du volume vitré,
- dimensions données hors-tout (largeur /hauteur en cm)
- finition vernis mat
- Store vénitien intégré à commande manuel par bouton
- habillage bois périphérique sur les 2 faces

3.1.2.1 Châssis fixe de 100 x 210 cm ht

Comprenant :
- cadre en bois pour pose en cloison de 98mm (profil à recouvrement)
- 1 fixe vitré de 100 x 210 m ht,
- Double vitrage en verre feuilleté 44/2, clair + vitrophanie
- Store intégré

Compris toutes adaptations de mise en œuvre suivant support

Localisation : *Suivant plan architecte*
R+2 : Bureau n°01
Prix : *à l'unité*

3.1.2.2 Châssis fixe de 200 x 100 cm ht

Comprenant :
- cadre en bois pour pose en mur béton
- 1 fixe vitré de 200 x 100 m ht,
- Double vitrage en verre feuilleté 44/2, clair + vitrophanie
- Store intégré

Compris toutes adaptations de mise en œuvre suivant support

Localisation : *Suivant plan architecte*
Rez de chaussée: Secrétariat
Prix : *à l'unité*

3.1.3 ACCESSIBILITE ESCALIER

3.1.3.1 Remplacement des mains courantes tube acier laqué Ø 40 mm

Dépose, enlèvement et évacuation de l'ensemble des mains courantes existantes.
Compris rebouchement et masquage soignée des anciens trous de fixations.

Réalisation et mise en place de mains courantes en acier thermolaqué avec fixation en applique comprenant :
- écuyers de fixations en acier avec platine de fixation, fixation contre parois en béton à travers le doublage existant par boulons d'ancrage, compris cabochons PVC façon écrou borgne,
- main courante en tube creux soudé sur les écuyers avec crosse de départ et d'arrivée, y compris bouchons d'extrémités soudés, dépassement de 0.30 m au delà de la 1ère et dernière marche, (suivant réglementation PMR),
- diamètre 40 mm,
- y compris débillardage, tous coudes, platines, raccords soignés, et toutes sujétions,

- Finition : thermolaquée, teinte au choix de l'Architecte
- Plus value pour pose sur piètement devant les châssis vitrés

Localisation : *suivant plan architecte*

- *Remplacement des mains courantes droites ou cintrées de l'escalier intérieur du Rdc au dernier niveau – 2 faces*

Prix :

- *au ml (longueur développée)*
- *plus value au ml pour pose sur piètement (longueur développée)*

3.1.3.2 Dalle podotactile inox

Mise en place de dalle podotactiles en tôle inox pour différentiation des revêtements de sol au droit des paliers d'escaliers.
Fixation mécanique sur support existant + colle
Longueur : 120cm environ

Localisation : *suivant plan architecte*

- *en haut de chaque volée d'escalier*

Prix :

- *à l'unité*

3.1.3.3 Contre marche contrastée aluminium

Fourniture et mise en œuvre bande adhésive haute performance pour mise en contraste visuel des contremarches.
En aluminium, résistant à la déchirure et aux vieillissement dû aux coups de pieds.
Hauteur 20 cm
Longueur : 145cm environ
Coloris : au choix de l'Architecte

Localisation : *suivant plan architecte*
1ère et dernière contremarche de chaque volée
Prix : *à l'unité*

3.1.3.4 Bande antidérapante sur nez de marche

Fourniture et mise en œuvre de bande adhésive antidérapante haute performance sur nez de marche d'escalier.
Bande adhésive, résistante à la déchirure et aux vieillissement dû au trafic.
Pose sur marches carrelées
Longueur : 145cm environ
Coloris : au choix de l'Architecte

Localisation : *suivant plan architecte*
ensemble des nez de marches de chaque volée
Prix : *à l'unité*

3.1.4 DIVERS

3.1.4.1 Trappes de visites des gaines techniques EI 30

Confection et pose d'une trappe de visite EI30 (CF1/2) heure, affaiblissement acoustique de Rw+C ≥ 32 dB pour les gaines techniques d'épaisseur 85 mm.

Comprenant :
- un cadre en bois dur, feuillure pour pose à enfourchement pour recevoir une cloison d'épaisseur 85 mm
- un panneau en CTBH d'épaisseur 35 mm alésé bois dur sur les 4 côtés et panneau isolant en laine minérale d'épaisseur 50 mm collé sur la face intérieure
- dimension de la trappe : 0,40 x 0,40 m
- joint périphérique
- fermeture à batteuse avec rampe de serrage
- compris toutes sujétions de fixations et réglages
- finition à peindre par le lot "Plâtrerie - Peinture"

Nota : les trappes seront positionnées exclusivement dans les pièces humides et dégagements

Localisation : *suivant plan architecte*
- *gaine technique VMC et CLIM créée/modifiée*

Prix :
- *à l'unité*

3.1.4.2 Remplacement de trappe d'accès aux combles isolée EI 30

Dépose de la trappe d'accès existante compris enlèvement et évacuation des déchets.

Après agrandissement de la trémie par le lot Maçonnerie, fourniture et pose de trappe d'accès isolée EI 30 (CF 1/2 h), comprenant :
- dormant en bois dur, avec couvre joint une face,
- ouvrant de 40 mm d'épaisseur, à âme pleine, CF ½ heure,
- panneau isolant en laine minérale d'épaisseur 50 mm collé sur la face intérieure,
- finition ; une face Isogil pré-peinte,
- ouverture vers les combles avec système de blocage du vantail,
- ouverture assistée par système de contre poids
- serrure à cylindre européen avec 5 clés sur organigramme
- barre d'accroche échelle
- barre de préhension
- garde corps en périphérie de la trappe
- joue en relevé contre isolant
- Dimensions : 100x120cm

Compris PV du CSTB pour le degré EI 30 min

Localisation :
Trappe d'accès aux combles
Prix : *à l'unité*

3.1.4.3 Plinthe sapin 70x10mm

La dépose des plinthes existantes est à la charge du lot Plâtrerie Peinture.

Fourniture et pose de plinthes sapin de dimension 70 x 10 mm à bord droit comprenant :

- préparation des supports
- fixation par collage et vissage au besoin
- fixation sur cloisons ou doublages
- coupe d'onglet
- masticage des points de fixation
- rebouchage de la partie supérieur par un joint acrylique
- pose du joint mastic en partie basse
- Finition prête à peindre.

Y compris toute sujétion pour un parfait achèvement.

Localisation : *suivant plan architecte*
En pied de cloisonnement créé/modifié
Prix : *au ml*

3.1.4.4 Cimaise bois

Fabrication et pose de cimaise en bois dur de hauteur 20cm comprenant :

- fixation par collage et vissage suivant support
- fixation sur cloisons / doublages / maçonnerie
- coupe d'onglet
- masquage avec cheville bois des points de fixation
- rebouchage de la partie supérieur par un joint acrylique
- pose du joint mastic en partie basse
- Finition prête à vernir ou à peindre par le lot Peinture

Y compris toute sujétion pour un parfait achèvement.

Localisation : *suivant plan architecte*
Cimaise en périphérie de l'espace d'attente au RdC
Cimaise en périphérie de l'espace d'attente au R+1
Cimaise en périphérie de la salle d'attente au R+2
Prix : *au ml*

3.1.4.5 Echelle aluminium avec socle type cravate

Fourniture et pose d'échelle en aluminium d'accès en combles depuis les parties communes.
Avec crochets et tampons.
Compris socle métallique avec serrure à clé pompier pour pose de l'échelle, **type cravate.**

Localisation :
Accès aux combles depuis les parties communes
***Prix** : à l'unité*

3.1.4.6 Panneaux acoustiques muraux

Fourniture et pose d'écrans acoustiques rigide. Pose séparée, clippés au mur. Type Stéréo de fabrication Texaa ou équivalent.

Constitution :
- Armature métallique ;
- Mousse alvéolaire AN de couleur grise ;
- Voile microporeux gris ou noir ;
- Housse en Aeria maille ronde habillant les faces visibles ;
- Tous détails et sujétions d'exécution.

Caractéristiques :
- Fixation à l'aide de clips sur murs ;
- Chaque panneau rigide est clippé sur deux rails hauteur 10 mm vissés sur le mur ;
- Dimensions 1199 x 1199 x 55 mm, suivant plans architecte ;
- Classement au feu M1 non gouttant ;
- Coefficient d'absorption : αw = 1
- Qualité de l'air intérieur : A+

Coloris : au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Mis en œuvre suivant prescriptions du fabricant

***Localisation** : suivant plans architectes*
R+3 : salle de réunion
***Prix :** à l'unité (6U)*

3.1.4.7 Lisses à patères

Fourniture et pose de lisses à patères métalliques, 6 patères par lisse

Localisation :
R+3 : Vestiaires H et F
***Prix :** à l'unité*

3.1.4.8 Remplacement ferme porte

Remplacement de fermes porte, compris dépose et évacuation, travaux comprenant

Ferme porte label feu:
Ferme-porte hydraulique à technologie pignon et crémaillère, monté en applique, avec bras à glissière, vis de réglage protégées par un capot. Force effective avec bras en fin de fermeture, réglable en continu par vis. Freinage hydraulique à l'ouverture réglable en continu par valve, débrayable et proportionné à la violence de l'ouverture de la porte ;
Portes coupe-feu ou pare-flamme, le ferme-porte devra assurer un couple de fermeture supérieur ou égal à 18 Nm ;
Les fermes-portes seront conformes à la norme N.F. EN 1154.

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée : Portes locaux techniques – Local Rangement
Prix : *à l'unité (3U)*

3.1.4.9 Store vénitien intérieur

Travaux intérieur sur fenêtre existante comprenant :

Fourniture et pose de store intérieur vénitien
Store composé de :

- Lame aluminium 25mm
- Manœuvre par tige
- Boitier en acier
- Pose sur ouvrant avec guidage câble
- Barre de charge
- Compris tous les accessoires, visseries, embouts etc…
- Finition et coloris au choix de l'architecte
- Compris toutes fixations

Dimensions :
1.10 x 1.60 mht (8U)
1.20 x 1.80 mht (2U)
0.70 x 1.70 mht (4U)

Compris toutes fixations, adaptations, calfeutrements pour assurer une parfaite finition de l'ouvrage.

Localisation : *suivant plan architecte*
R+2 ;
Bureau 1
Bureau 2
Bureau 4
Attente
Bureau 6

Bureau 7
Bureau 8
***Prix :** à l'unité suivant dimensions*

3.1.4.10 Vitrophanie sur vitrage existant

Pose d'un film vitrophanie sur vitrage existant.
Au choix de l'architecte

Dimensions des vitrage :
- 98x110cmht (8U)
- 108x110cmht (2U)
- 58x110cmht (4U)

Localisation :
Ensemble des vitrages des bureaux au R+2
***Prix :** à l'unité suivant dimensions fenêtre*

3.1.4.11 Habillage bois en embrasure de porte

Habillage bois à peindre de l'embrasure d'un bloc porte déposé de 100x210cm avec retours sur refend (deux faces)
Tous angles soigneusement ajustés d'onglet
Fixation par chevilles ou par collage sur mur en béton

***Localisation :** suivant plan architecte*
Habillage de l'embrasure du bloc porte déposé de la circulation vers bureaux 7 et 8 au R+2
***Prix :** l'ensemble à l'unité*

3.1.4.12 Etagères seules (stockage)

Fourniture et pose d'étagères seule.
Comprenant :

- Etagères : pose vissée de crémaillères verticales et taquets de support en acier inoxydable pour aménagement de rayonnage
- Pour chaque largeur : six rayonnages en agglomérés mélaminés d'épaisseur 18 mm avec chant replaqué
- Compris découpes et adaptation autour de la gaine technique existante

Dimensions :
- deux largeurs de 200cm+160cm
- profondeur de 60 cm

***Localisation :** suivant plan architecte*
- *Etagères dans le local stockage au R+2*

Prix :
- *L'ensemble à l'unité*

3.1.4.13 Remplacement étagères (placard)

Dépose et évacuation des aménagements de placard existant
Fourniture et pose d'étagères seule.
Comprenant :

- Etagères : pose vissée de crémaillères verticales et taquets de support en acier inoxydable pour aménagement de rayonnage
- rayonnages en agglomérés mélaminés d'épaisseur 18 mm avec chant replaqué
- Compris découpes et adaptation autour de la gaine technique existante

Dimensions :
- Longueur : variable
- profondeur de 40 cm

Localisation : *suivant plan architecte*
- *Remplacement de certain aménagement de placard*

Prix :
- *Au ml*

3.1.4.14 Remplacement garniture porte pour béquille PMR

Il s'agit de remplacer la garniture de certaines portes conservées pour pose de béquille PMR rallongée.
Compris réglage de la porte et évacuation des éléments déposés

Localisation : *suivant plan architecte*
Rez de chaussée :
Bureau 1
Espace d'attente RdC
R+1 :
Bureau n°01
Bureau n°07
R+2 :
Bureau n°02
R+3 :
Sans objet

Prix :
- *à l'unité*

3.1.5 SIGNALETIQUE

3.1.5.1 Plaque signalétique sur portes 12x21cm

Fourniture et pose de plaques de signalisation rigides en aluminium 15/10eme, décor en impression numérique plastification mate détourée et films vinyle.
Ensemble des plaques adhésives double face de qualité très soignée et de premier choix.
Dimensions, module, coloris des lettres et chiffres, ainsi que les emplacements sur les portes seront établis suivant la charte graphique du Maitre d'Ouvrage et soumis pour choix et accords du Maître d'OEuvre.
Toute la signalétique devra être adaptée aux personnes handicapées (tous les handicaps) (loi du 11 février 2005). Sa réalisation se fera impérativement après sa validation par le bureau de contrôle affecté à cette mission.
A prévoir : sur chaque porte suivant indication architecte

Compris dépose des plaques signalétiques existantes sur les portes non remplacées

Localisation :
- Sur toutes les portes du bâtiment
Prix : *à l'unité (38U)*

3.1.5.2 Plaque signalétique avec porte étiquette 24x42cm

Fourniture et pose de plaques de signalisation rigides en aluminium 15/10eme avec porte étiquette, décor en impression numérique plastification mate détourée et films vinyle.
Fixation mécanique
Dimensions, module, coloris, ainsi que les emplacements à proximité des portes seront établis suivant la charte graphique du Maitre d'Ouvrage et soumis pour choix et accords du Maître d'OEuvre.
Toute la signalétique devra être adaptée aux personnes handicapées (tous les handicaps) (loi du 11 février 2005). Sa réalisation se fera impérativement après sa validation par le bureau de contrôle affecté à cette mission.

Localisation :
- Sur toutes les portes de bureaux et salles
Prix : *à l'unité (24U)*

3.1.5.3 Panneau signalétique 45x100cm

Fourniture et pose de panneau rigide en aluminium à bords pliés, décor en impression numérique plastification mate détourée et films vinyle.
Fixation par lisses Z et cornilères L.

Dimensions, module, coloris, ainsi que les emplacements seront établis suivant la charte graphique du Maitre d'Ouvrage et soumis pour choix et accords du Maître d'OEuvre.
Toute la signalétique devra être adaptée aux personnes handicapées (tous les handicaps) (loi du 11 février 2005). Sa réalisation se fera impérativement après sa validation par le bureau de contrôle affecté à cette mission.

Localisation :

- Panneaux indicatifs à chaque niveaux et directionnels vers les salles, zones de consultations et sortie

- Panneau complémentaire à l'entrée spécifique MSP

Prix : *à l'unité (5U)*

3.1.5.4 Plaque signalétique de sortie 15x40cm

Fourniture et pose de plaques de signalisation rigides en aluminium 15/10eme, décor en impression numérique plastification mate détourée et films vinyle.
Fixation mécanique
Dimensions, module, coloris des lettres et chiffres, ainsi que les emplacements seront établis suivant la charte graphique du Maitre d'Ouvrage et soumis pour choix et accords du Maître d'OEuvre.
Toute la signalétique devra être adaptée aux personnes handicapées (tous les handicaps) (loi du 11 février 2005). Sa réalisation se fera impérativement après sa validation par le bureau de contrôle affecté à cette mission.

Localisation :

- Panneaux de sorties

Prix : *à l'unité (10U)*

3.1.5.5 Marquage au sol « empreintes de pas »

Fourniture et pose de marque au sol empreintes de pas, pose par paires, fixation par adhésif de haute qualité.
Dimensions, module, coloris ainsi que les emplacements seront établis suivant la charte graphique du Maitre d'Ouvrage et soumis pour choix et accords du Maître d'OEuvre.

Linéaire concerné : 35ml environ

Localisation :

- Orientation du public depuis l'entrée d'immeuble vers la MSP par les escaliers

Prix : *à l'ensemble*

3.2 METALLERIE

3.2.1 ENSEMBLE PORTES ET CHASSIS EN PIED D'IMMEUBLES

Ensembles réalisés en acier électrozingués, soudés et usinés par découpe au laser, assurant un ensemble monobloc, ensemble menuisier avec des profils à ailettes.

Description générale pour la totalité des ensembles d'entrée décrits au présent chapitre :

Dormant
Cadre monobloc tôle pliée électrozinguée 15/10ème et 20/10ème, usiné, assemblé par soudure et intégrant les supports de ventouses électromagnétiques.
Seuil soudé monobloc, épaisseur 8 mm avec cache seuil en inox pliage « PMR »

Ouvrant
Ouvrant monobloc en tôle électrozinguée 15/10ème, usiné assemblé par le procédé de soudage par résistance.
Interposition de profils oméga de renfort dans les traverses et montants pour rigidifier la porte et fixer les paumelles.

Parclose et vitrage
Maintien du vitrage par parclosage monobloc antieffraction.
Double vitrage isolant clair 2 faces feuilletées 44/2-16-44/2.
Calage latéral du vitrage par joint EPDM inarrachable.
Fixation par vis antivandales dans le montant indémontable de l'extérieur.
Vitrage de tous les volumes avec motifs vitrophanie suivant détail architecte

Ferrage
Sur paumelles soudées à bille

Verrouillage par ventouses :
Assuré par 2 ventouses électromagnétiques 300 daN intégrées dans le dormant et contre plaques montées sur silentbloc sans vis de fixation apparente et antieffraction.
Conforme à la norme NF S 61 937 DAS

Verrouillage par serrure encastré :
La serrure sera avec têtière inox et équipée d'un support isolant afin d'assurer la continuité de la rupture de pont thermique sur toute sa hauteur.
La serrure sera à 3 point(s) à pêne dormant ½ tour.
Les gâches seront isolantes et réglables.
2 verrous associés à une gâche inox réglable sur seuil équiperont les vantaux semi-fixes.

Ferme porte automatique
Encastré dans la traverse haute

Poignée d'ouverture
Poignée de tirage tubulaire inox, 400 mm de haut sans soudure apparente.

Butée d'ouverture
Caoutchouc sur équerre métallique à cheviller.

Parties fixes
Les parties fixes seront avec cadre à vitrage sans pareclose. La conception sera telle qu'elles soient posées sur des cadres d'adaptation au gros œuvre à créer sans travaux de maçonnerie. Compris toutes sujétions de pose, scellement au gros œuvre, calfeutrement et habillage.

Partie pleine : remplissage en tôle d'acier laqué sur 2 faces avec isolant incorporé, épaisseur 20/10ème.

Calfeutrement :
Tous les calfeutrements nécessaires à une parfaite finition et étanchéité devront être conformes aux Procès-Verbaux correspondants au classement feu souhaité.

Les joints d'étanchéité à la pompe sont conformes aux indications du S.N.J.F. et de première catégorie.

Ils seront de type Silicone « feu » ou « neutre » et mis en œuvre entre menuiserie et gros œuvre, aux 2 faces, sur le bourrage laine de roche ou minérale.

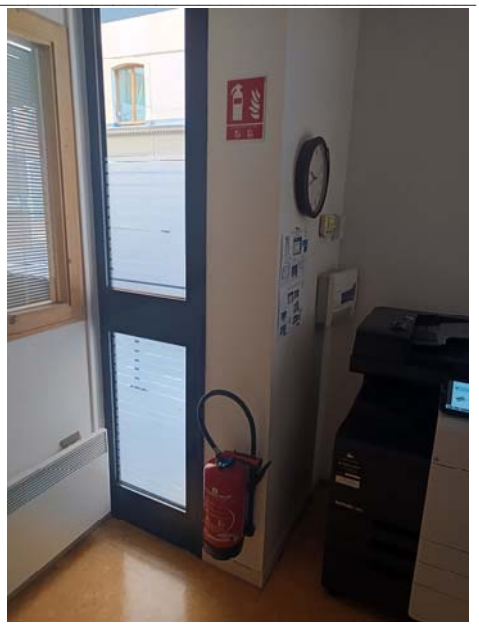
Traitement de finition
Thermolaqué, teinte RAL au choix de l'architecte.

Système anti-pince doigts intégré.

Suivant détails architecte

3.2.1.1 Dépose ensemble existant

Dépose en démolition de l'ensemble existant d'accès principal :
- Découpe soignée des habillages et doublages périphériques
- Dépose soignée des faux plafonds pour réemploi, compris stockage protégé, repose après travaux
- Dépose et évacuation de l'ensemble d'entrée existant
- Dépose des châssis vitrés en imposte et latéraux
- Dépose des bouchements maçonnés.
- Dépose si nécessaire du rideau métallique, stockage sécurisé pendant les travaux et repose après remplacement de l'ensemble d'entrée.
- Compris reprise de maçonnerie.
- Sortie et évacuation des éléments déposés.
- Dimensions hors tout : 303x310cmht

Localisation : *suivant plan et détail architecte*
- *ensemble entrée d'immeuble*

Prix : *à l'unité*

3.2.1.2 Ensemble vitré à 2 vantaux+ fixes + imposte : 303x310 cmht

Ensemble composé de :
- cadre dormant posé entre maçonnerie
- 1 porte vitrée à 1 vantail de passage 90 cm, ouverture vers l'intérieur équipé de :
 - 2 poignées type bâton de maréchal en acier inoxydable (1 sur chaque face)
 - 1 ferme porte
 - 2 ventouses
 - 1 bouton de décondamnation
 - 1 butée de porte
 - seuil inox filant sur toute la largeur de l'ensemble et en recouvrement total de la jonction entre les revêtements intérieurs et extérieurs

- 1 porte vitrée à 1 vantail de passage 90 cm, ouverture vers l'extérieur équipé de :
 - 1 ensemble béquille double + plaque ou rosace
 - 1 serrure avec cylindre sur organigramme de la résidence et bouton moleté intérieur
 - 1 ferme porte
 - 1 butée de porte

- seuil inox filant sur toute la largeur de l'ensemble et en recouvrement total de la jonction entre les revêtements intérieurs et extérieurs

- 1 partie fixe centrale à 2 volumes vitrés
- 1 partie fixe latérale à 2 volumes vitrés
- 1 poteau de jonction avec la cloison existante
- 1 imposte fixe avec vitrée, finition opalescente

Dimensions en tableaux fini :
303x310 cmht

Localisation : *suivant plan et détail architecte*
- *ensemble entrée extérieur sur sas Jardin*

Prix :
- *à l'unité*

3.2.2 DIVERS

3.2.2.1 Caisson d'habillage acoustique et porte à ventelles des groupes CLIM

Fourniture et pose d'un caisson d'habillage acoustique des deux groupes CLIM extérieur avec portes d'accès technique et remplissage à ventelles, d'une porte pour local extérieur VRV avec remplissage à lame profil en Z, comprenant :
- Caisson 4 faces de 290x84x210cmht avec structure en ossatures tubulaires en acier galvanisé laqué, platines de fixations à sceller sur le mur maçonné existant ;
- Le caisson sera constitué de panneaux premium 50 mm composé de :
 - Tôle extérieure laquée 7.5/10 ;
 - 40 mm de laine minérale 35 Kg/m³ ;
 - Masse viscoélastique inertielle de 5 Kg/m² ;
 - Voile de verre anti-défibrage ;
 - Tôle intérieure en acier galvanisé perforée R5T7 ;
 - Pose d'une grille acoustique sur mesure au refoulement du ventilateur (épaisseur 300 mm) ;
- Dont deux faces avants comportant 2 vantaux identiques, 65+65x191cmht
- Serrure par batteuse à triangle sur un vantail ;
- Remplissage de toutes les faces compris vantaux avec des lames aluminium profil type RENFSON L.060HF ou équivalent, pas de lame 60mm;
- Finition de l'ensemble : thermolaquée, teinte au choix de l'architecte ;
- Comprenant tous détails et sujétions d'exécution.

Sur les groupes CLIM :
- Pose de plaques viscoélastiques 5 Kg/m² sur la carrosserie du groupe ;
- Pose d'une sur-jaquette compresseur bi-composant en mousse de mélamine avec insert ;
- Ajout de pads Sylomer adaptés sur les supports existants.

Localisation : *suivant plan et détail architecte*
- *Groupes CLIM extérieur*

Prix :
- *à l'ensemble*

3.2.2.2 Boîte aux lettres extérieur anti-vandale à double entrée

Boîtes aux lettres de type CLASSICA MURAL Extérieur de RENZ ou équivalent.

Après ouverture du mur par le lot Maçonnerie, fourniture et mise en œuvre de boîtes aux lettres, comprenant :
- une boîte à lettre double face antivandalisme en acier revêtu bi-métal garanti anti corrosion 15 ans, finition par poudre polyester, couleurs aux choix de l'architecte,
- à poser encastrée dans le mur béton et doublage, couvre joint périphérique en aluminium laqué
- vantaux en acier 12/10ème,
- façade traitée hydrofuge avec rejet d'eau en partie haute,
- une serrure de sûreté à cylindre, fourniture de 3 clés par boîte
- plaque signalétique

Localisation : *suivant plan et détail architecte*
En façade à côté de la boite aux lettre existante
En façade en remplacement de la boite aux lettres existantes
Prix : *à l'unité*